



Baptême malgré le ni oui ni non de mon mari

Par **JCM**, le **17/09/2008** à **09:39**

J'ai fait baptiser ma fille de 17 mois malgré que mon mari m'ait demandé de repousser la date du Baptême.
Depuis que je suis séparée (début janvier) il me fait la misère, essaie de m'enfoncer dans un gouffre financier.
Il est agressif jusqu'à avoir frappé mon père au thorax alors que mon père vient d'être opéré du cœur début juillet.
Aussi j'en ai eu marre de subir et j'ai fait baptiser ma fille.
Je l'ai fait par conviction car je ne conçois pas que ma fille ne soit pas Enfant de Dieu. C'est une chose très très importante pour moi.
Mon ex mari comme toute sa famille a été Baptisé et nous nous sommes mariés à l'Eglise.
Il fait tout pour me nuire et notre fille en compatit également.
Il a un droit de visite progressif mais pas de droit d'hébergement avant mi-mars 2009, et a l'Autorité Parentale conjointe.
Je dois également vous dire que ma demande de divorce a été demandée pour des problèmes d'alcool.
Mon ex mari a su que notre fille a été Baptisée.
A quelles sanctions puis-je m'attendre de la Justice